

# RACONTER LA RÉUNION D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN



## CONCOURS LITTÉRAIRE

Date de lancement :  
**Septembre 2019**

Date limite  
d'inscription :  
**13 octobre 2019**

Date limite de remise  
du texte :  
**31 mars 2020**



## CONCOURS D'ÉCRITURE D'INVENTION

« RACONTER LA RÉUNION D'HIER, D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN ».

Ce concours d'écriture d'invention en français et en créole est proposé à toutes les classes du collège.

Il s'agit de « Raconter La Réunion d'hier, d'aujourd'hui et de demain » en lien avec les programmes de 2015.

- Les classes de 6ème rédigent un conte merveilleux avec pour héros Ti Jean ou une autre figure locale.

- Les classes de 5ème rédigent un récit d'aventures dans un contexte réunionnais.

- Les classes de 4ème rédigent une nouvelle réaliste (en partant d'une des quatre photographies d'un site réunionnais consultables sur le site de la DAAC.)

- Les classes de 3ème rédigent une nouvelle de science-fiction située à l'île de La Réunion.

Les enseignants retiendront les deux meilleures productions de leurs classes et les enverront à l'adresse ci-contre :

### Service de la DAAC

24, Avenue Georges Brassens  
CS 71003

97 743 St Denis Cedex 9  
daac.delegue@ac-reunion.fr

**L'inscription au concours se fait sur le lien ci-dessous :**

<https://www.ac-reunion.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/lecture-ecriture-et-oralite/peac-lecture-ecriture-et-oralite/peac-participer-au-prix-litteraire-boris-gamaleya.html>

**Les productions finales doivent parvenir à l'adresse suivante :** Guilmee.Techer-Ex-Booz@ac-reunion.fr

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## PRIX LITTÉRAIRE BORIS GAMALEYA

**Article 1 :** L'oeuvre doit s'inspirer d'une tradition réunionnaise qui témoigne de la transmission de l'héritage des anciens, de sa réappropriation mais aussi de sa transformation. Elle peut aborder des thèmes culturels ou religieux, familiaux ou ancestraux, vestimentaires ou culinaires, linguistiques ou artistiques, en relation avec un savoir-faire artisanal, médicinal ou rituel.

Elle peut s'ancrer dans l'espace familial, dans un lieu-dit, une région connue ou secrète.

**Article 2 :** La nouvelle qui est écrite en français ou en créole peut inclure des dialogues dans

les langues parlées à La Réunion, avec leur traduction en note de bas de page. La production est individuelle ou collective.

**Article 3 :** Le texte doit être présenté selon les règles suivantes : Times new roman / taille 12 / interligne 1,5 / paginé sous la version .Doc ou .Odt (pas de Pdf). La nouvelle dactylographiée comprendra 2 à 5 pages maximum et doit avoir un titre.

**Article 4 :** Les noms et prénoms des auteurs, leur classe, leur établissement et leur professeur doivent être précisés.

**Article 5 :** Le texte doit être inédit.

**Article 6 :** Aucun texte ne doit être publié sur les réseaux sociaux ou tout autre support avant la remise du prix.

**Article 7 :** Le non-respect du règlement annule la participation.

**Article 8 :** La décision du jury est souveraine.

**Article 9 :** Les formulaires d'autorisation de publication et de droit à l'image doivent être correctement remplis, signés et retournés en même temps que les productions.

**Article 10 :** La date limite pour envoyer les productions est le mardi 31 mars 2020, la date du courriel faisant foi.

## QUI EST BORIS GAMALEYA ?

Boris Gamaleya est né en 1930 à Saint-Louis. Il suit un cursus scolaire à La Rivière Saint-Louis puis à Saint-Denis au lycée Leconte de Lisle, avant de poursuivre des études supérieures en Provence. Il retourne à La Réunion en 1955 et enseigne le français dans différents collèges de l'île. En 1960, du fait de ses engagements politiques, Boris Gamaleya part en Métropole et renoue avec les origines slaves de son père en suivant une licence de russe à la Sorbonne et des études de linguistique. De retour à La Réunion, il quitte l'enseignement et se consacre à l'écriture.

L'œuvre de Gamaleya qui s'ancre profondément dans la culture réunionnaise est essentiellement poétique. Il a ainsi publié plus de dix recueils dont le premier *Vali pour une reine morte* (1971) est d'emblée devenu une référence pour la littérature réunionnaise.

Il s'est aussi intéressé à la collecte des contes de traditions orales, a publié des chroniques sur le créole réunionnais. Son œuvre riche et variée comporte des pièces de théâtre et de la littérature de jeunesse.

Il est sans nul doute, l'un des écrivains réunionnais majeurs.

Il est décédé le 30 juin 2019 à Fontainebleau. Cette deuxième édition du concours lui rend particulièrement hommage.